



405, promenade des Anglais- BP 3087
06202 Nice Cedex03
tél. : 04 89 98 10 14 fax : 04 89 98 10 05

C/o COFHUAT
21 boulevard de Grenelle
75015 Paris
tél. : 01 40 40 70 83 fax : 01 40 40 70

Communiqué de Presse

Paris, le 17 mai 2006

Validation du projet INTERREG ARCOMED : une formidable opportunité pour l'Arc méditerranéen

Le 17 mai, le secrétariat technique conjoint du programme INTERREG IIIB MEDOCC a validé le projet ARCOMED, présenté en septembre 2005 par la région Provence Alpes Côte d'Azur, l'Association TGV Provence Côte d'Azur, la région de Ligurie, la généralité de Catalogne, la région Languedoc Roussillon, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Provence Alpes Côte d'Azur Corse, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Languedoc Roussillon, l'Unioncamere Liguria.

L'Association TGV Provence Côte d'Azur se félicite de l'accord donné au projet ARCOMED qu'elle soutient activement depuis le début. Le projet ARCOMED constitue une initiative sans précédent pour développer une approche transnationale et cohérente du développement de la Grande Vitesse le long de l'arc méditerranéen, à l'instar de ce qui s'est fait au nord de l'Europe avec le Thalys et l'Eurostar.

L'objectif du projet ARCOMED est de mettre en commun et en cohérence les différents projets de liaisons ferroviaires nouvelles à grande vitesse qui concernent la façade méditerranéenne sur lesquels travaillent la France, l'Italie et l'Espagne, à analyser les effets réseau et leur potentiel socio-économique et enfin à promouvoir aux niveaux régional, national et européen le concept d'arc méditerranéen. Ce projet, doté d'un budget de près d'un million d'euros, sera co-financé à 50% par les fonds communautaires.

La validation du projet INTERREG ARCOMED par les autorités européennes représente une étape importante pour notre Association. Celle-ci rassemble depuis trois ans à l'initiative de Jacques PEYRAT, Sénateur-Maire de Nice, sous la présidence de François LEBLOND, Préfet Honoraire, toutes les forces vives de la région. Elle poursuivra son action de promotion de la Ligne à Grande Vitesse en rappelant que celle-ci contribue aussi au resserrement des liens entre les régions qui reconstituent l'arc méditerranéen. Elle participera activement au côté des différents partenaires du projet et, d'abord, de la région Provence Alpes Côte d'Azur, chef de file, à la mise en œuvre des dispositions qui ont été arrêtées.

Elle s'efforcera également en 2006 et 2007 au-delà du projet ARCOMED de faire vivre l'arc méditerranéen en multipliant les initiatives d'envergure internationales et en développant de nouvelles relations et des partenariats transnationaux avec des acteurs italiens et espagnols.

www.lgvazur.net